



Intérêts paiement prestation compensatoire

Par jessica fletcher

Bonjour,

tout d'abord bonne année 2021 aux personnes qui prendront le temps de répondre à ma question

Je suis divorcée depuis 8 ans par consentement mutuel à l'amiable, j'ai eu une prestation compensatoire accordée par le juge suite à la différence de salaires entre mon ex mari et moi.

Le montant de cette prestation a été fixée à 25 000 euros à me verser dans la limite de 8 ans maximum.

Mon ex mari me l'a versée depuis les dernières années.

Etant donné qu'il me l'a versé après les 3 premières années du divorce il doit également me verser des intérêts.

Le problème est que nous ne savons pas comment calculer ces intérêts .

Il m'a d'abord fait un virement de 7 000 euros en 2018, un de 5 000 euros en 2019, et un de 8 000 euros en 2020, et va me verser 5 000 euros début 2021.

Comment doit on calculer les intérêts ? Sur la totalité des 25 000 euros ou sur chaque partie versée ou qui reste à verser ?

J'ai cherché pas mal sur internet mais je ne comprends rien.

Merci si quelqu'un peut m'éclairer sur la façon de calculer

bonne journée

Jessica Fletcher